

AVIS DE CLOTURE **DE LA CONCERTATION**

Communes de **Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et Le Taillan-Médoc**

Transports en commun - Amélioration de la desserte des communes
de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et Le Taillan-Médoc
par l'extension du réseau de tramway

Monsieur Alain Juppé, Président de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet Transport en commun - Amélioration de la desserte des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et Le Taillan-Médoc par l'extension du réseau de tramway, sur les communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et Le Taillan-Médoc.

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet :

- à la mairie du Haillan : 137 Avenue Pasteur, 33185 Le Haillan
- à la mairie d'Eysines : rue de l'église, 33320 Eysines
- à la mairie de Saint-Médard-en-Jalles : Place de l'Hôtel de ville, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
- à la mairie du Taillan-Médoc : Place Michel Reglade, 33320 Le Taillan-Médoc
- au pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole : Immeuble CGI – 33185 Le Haillan ;
- à la direction des infrastructures et des déplacements de la direction générale Mobilités de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet - 39-41 cours du Maréchal Juin – 1er étage à Bordeaux ;
- et sur le site internet de Bordeaux Métropole : <http://participation.bordeaux-metropole.fr>

à compter du **vendredi 12 janvier 2018 à 12 heures.**

Le Président de Bordeaux Métropole.